



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 16 octobre 2023

Délibération N° 16/10/2023 18

REMBOURSEMENTS ACCUEIL DE LOISIRS ETE 2023

=====

L'an deux mille vingt-trois, le 16 octobre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Nicolas DESFACHELLE en suite de convocation en date du 10 octobre 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Nicolas DESFACHELLE, Christophe LOURME, Laurence FACHAUX-CAVROS, Fabrice CAPRON, Béatrice WOZNIAK, Nicolas KUSMIEREK, Lise-Marie MARTEL, Philippe MERCIER, Nathalie CARTIGNY, Frédéric HOUPLAIN, Marc LABUR, Alain STEUX, Fabienne CAMUS, Thierry PLOUVIEZ, Sandrine NOWAK, Christophe COUPARD, Jean-Fabrice PINGUIN, Florence CAUDRON, Corinne MERCIER, Aurélie LITTAYE, Angélique DELMEIREN, Jean-Christophe CAMBIER, Laura OLENDER

Étaient absents excusés :

**Mme Karine GOUBE qui a donné procuration à M. Frédéric HOUPLAIN
M. Pierre-Marie SOUILLARD qui a donné procuration à M. Nicolas DESFACHELLE
Mme Fatima ATTINI qui a donné procuration à Mme Laurence FACHAUX-CAVROS
M. Serge BRUNEAU qui a donné procuration M. Fabrice CAPRON
Mme Maggy JANSOONE qui a donné procuration à M. Christophe LOURME
M. Lucas CHASSAGNE**

Était absent :

Mme Laura OLENDER est élue Secrétaire.

La séance ouverte, M. le Président donne lecture du rapport ci-après :

« Au nom du Bureau Municipal, je vous propose de rembourser les sommes suivantes :

- 23,40 € versés par la famille LETOQUART- HENRIO, domiciliée 15, Rue de la République à Saint-Laurent-Blangy pour l'enfant VISEUX Alyssa qui n'a pas fréquenté l'accueil de loisirs de juillet du mardi 18 au vendredi 28/07 pour raisons médicales.
- 60,90 € versés par la famille FERET, domiciliée 46, Rue de Versailles à Saint-Laurent-Blangy pour l'enfant FERET Alix qui n'a pas fréquenté l'accueil de loisirs de juillet du mercredi 12 au vendredi 21/07 pour raisons médicales.
- 26,00 € versés par la famille FEVRIER, domiciliée 26C, Rue de Versailles à Saint-Laurent-Blangy pour l'enfant FEVRIER Maël qui n'a pas fréquenté l'accueil de loisirs d'août du lundi 31/07 au vendredi 11/08 pour raisons médicales.»

Le rapport est adopté à l'unanimité.

**Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Préfecture le
et de la publication le 17 octobre 2023
Extrait certifié conforme à l'original
Nicolas DESFACHELLE
Maire,**

